

Mémoire sans espace...



Table des matières

Mémoire sans espace...

En guise d'introduction	p. 3
Pistes d'action de la résolution collaborative des enjeux de cohabitation et de la sécurité accrue	p. 4
Piste d'action, une offre de service variée en itinérance.....	p. 5
Piste d'action, discutons d'engagement avec la communauté et de communications transparentes	p. 7
Piste d'action de la gestion de l'espace autour des ressources en itinérance.....	p.8
Piste d'action du suivi régulier et de l'évaluation des impacts.....	p. 10

Mémoire sans espace..

En guise d'introduction

Tout d'abord, pour le groupe de discussion de la Maison Tangente, la cohabitation sociale signifie le vivre ensemble. Vivre avec d'autres personnes, avoir des voisins, des commerçants autour de soi et trouver une harmonie qui dépasse le simple critère du revenu ou du lieu d'habitation. Ça signifie une entraide, une communauté, une participation collective au principe du droit d'exister pour chacun. La cohabitation sociale a comme prémisse l'utilisation ou la création de ressources les mieux adaptées possibles pour le mieux-être de tous, dans la collaboration et l'entraide, un lieu de réelle entente.

Lorsque nous réfléchissons l'intégration harmonieuse des ressources, nous tenons à souligner que les organismes communautaires sont plus chaleureux et font preuve de plus de confidentialité, comparativement à une partie des citoyens logés qui sont plutôt individualistes.

Nous avons observé et surtout expérimenté, qu'en général, des citoyens se plaignant d'une problématique, comme les campements sur la bordure de la rue Notre-Dame, ont tendance à attendre que d'autres personnes trouvent la solution à leur dit problème. Comme quand la ville a décidé de démanteler. Ainsi, certaines personnes choisissent de prendre part à la stigmatisation des campeurs, ils ne se mobilisent pas pour faire partie de la solution. D'autres semblent subir cette stigmatisation, sans pour autant mettre d'énergie pour la combattre.

Le regard et les jugements de la société et des acteurs du gouvernement envers les individus en situation de précarité nous incommode sur plusieurs plans. Le système est mal fait et manque cruellement d'humanité.

Nous observons aussi que dans le temps qui avance, les solutions, elles, semblent se réduire. Alors qu'il manque de loyers abordables et que nous faisons face à une crise du logement sans précédent, il y a surenchère du coût de l'habitation, et ce même dans les quartiers les plus défavorisés de la métropole. La disparité économique s'accroît encore, mais cette fois-ci, non pas de manière régionale, mais individuelle, brisant encore plus des liens sociaux déjà ténus. La crise économique que nous abordons n'arrange rien non plus.

Le mince filet social composé d'organismes à bout de souffle et de refuges pleins à craquer ne suffit plus à la tâche et certaines personnes en viennent même à refuser l'aide offerte, trop heurtées pour faire encore confiance. Pour une société, pour nous, c'est vraiment questionnable.

Parler de cohabitation sociale n'est donc pas d'opposer les personnes logées à celles habitant l'espace public. Ce n'est pas non plus d'opposer les plus riches aux plus pauvres, les solidaires aux solitaires. Parler de cohabitation publique, c'est en fait de s'accorder tous ensemble, dans la dignité, le respect et l'humanité pour tous.

Chacun d'entre nous, comme personne, comme voisin, comme organisme, avons à parler et à travailler l'harmonie commune, chaque jour. N'est-ce pas que nous appelons la collectivité?

Pistes d'action de la résolution collaborative des enjeux de cohabitation et de la sécurité accrue

Si EMMIS eut été un pari, il aurait été perdu... d'avance. En effet, EMMIS est vu par une majorité d'entre nous comme une instance moins efficace et professionnelle que les travailleurs de rue qui sillonnent déjà notre quartier d'Hochelaga-Maisonneuve. Les subventions accordées à l'équipe d'intervention créent un dédoublement de services et l'objectif est mis sur le sentiment de sécurité de la population plutôt que sur une aide réelle aux personnes en situation difficile.

En effet, s'il est quelquefois confrontant pour les gens des alentours de côtoyer des personnes qui parlent seules, qui habitent l'espace extérieur et posent des gestes qui pour le commun des habitants d'Hochelaga se font entre quatre murs, nous ne pouvons dénier à ces personnes le droit d'exister dans l'espace de leur intimité qui EST aussi l'espace public, vu l'impossibilité pour eux d'accéder à mieux... Ce n'est pas un crime d'être démunis! Ce n'est pas un crime de parler seul dans la rue! Ce n'est pas un crime d'être en situation d'itinérance!

Espace public : Ensemble des installations et des lieux d'un quartier, d'une ville, d'un village ou d'une municipalité, auxquels les personnes ont accès et dont elles peuvent jouir.

Office québécois de la langue française

Ainsi, pourquoi avons-nous octroyé des uniformes à l'équipe EMMIS, comme ceux des policiers? Pourquoi leur réserve-t-on des places en refuge alors qu'elles ne sont pas disponibles pour les personnes qui appellent elles-mêmes ou pour les autres organismes communautaires? La réponse semble s'orienter vers l'idée qu'on veut passer en priorité les personnes en situation de

marginalité signalées par les citoyens pour les rassurer, pour leur montrer qu'ils sont importants. Mais plus importants que la justice et l'équité de laisser les places attribuées par appel???

Si l'on souhaite garder EMMIS, contre nos attentes, l'équipe pourrait alors être utilisée à d'autres escients. En effet, pour rassurer la population, ces personnes pourraient faire du porte-à-porte pour expliquer les réalités de chacun ou la meilleure manière d'aider. Ils pourraient aussi être mis à contribution dans certains secteurs spécifiques pour faire des sondages et créer des ponts entre les solutions de l'arrondissement, des voisins et des personnes habitant l'espace public.

La ligne téléphonique d'EMMIS devrait aussi être publique, permettant à chacun de l'utiliser pour signaler une personne qui a besoin d'aide et y diriger les personnes appropriées (travailleurs de rue, pairs aidants, UPS Justice, ressources d'hébergement). De plus, il ne devrait pas y avoir de places réservées pour un organisme en particulier. Jamais. Car si ces places sont réservées pour EMMIS et non pour d'autres, si EMMIS n'appelle pas, ces places restent vides alors que des personnes sont contraintes à dormir à la rue? C'est un non-sens.

Les équipes d'EMMIS auraient aussi avantage à s'éloigner du corps policier, car si elles rassurent la population générale, il en va à l'inverse pour les personnes en situation de marginalité. Alors que l'uniforme est à proscrire, la formation aux interactions humaines et non violentes serait de mise pour ses agents de terrain. Bien comprendre l'écosystème dans lequel ils évoluent, les codes et les organismes que l'on veut (de vrais) partenaires est un incontournable. En bref, remplacer l'image du bâton par celle d'un bon café chaud et de la douceur.

Piste d'action une offre de service variée en itinérance

Est-ce qu'ici, on ne devrait pas se poser la question autrement? Car en questionnant la seule ligne d'intervention visant les personnes en situation d'itinérance, on leur remet le problème. On les pointe encore une fois du doigt, alors que pour avoir un problème de cohabitation sociale, il faut plus d'un acteur... Logique non?

Les groupes communautaires proposent déjà depuis plusieurs années des services variés, mais aussi des idées novatrices pour que la cohabitation se développe et que chacun puisse avoir sa place, non pas en parallèle avec la réalité de l'autre, ni en contradiction, mais bien en synergie.

Mais les groupes communautaires sont en grande majorité sous-financée, en sous-effectifs et peinent à accomplir leur mission de base. Comment les impliquer alors dans des projets de

sensibilisation de part et d'autre des réalités, dans l'actualisation de solutions novatrices et correspondant réellement aux besoins des personnes concernées?

Les groupes communautaires sont nés d'initiatives de la communauté, pour répondre aux besoins identifiés par une communauté, enracinés dans cette même communauté. Ils font partie de cette cohabitation, de cet espace réservé à la communauté, mais on crée des espaces différents avec des acteurs différents, pour travailler les difficultés vécues par cette communauté. Paradoxal, non?

Nous affrontons une époque où la valeur d'une organisation est estimée à sa capacité à engranger des profits. Mais la vie humaine, le respect de la dignité ne peut pas et ne pourra jamais se mesurer en dollars. Les organismes communautaires se trouvent en ce moment, marginalisés et isolés dans leur travail, comme les populations qu'ils desservent, moins pris au sérieux, car ils ne répondent pas à l'appel du profit à tout prix. Nous sommes vus comme une dépense inutile, au mieux un mal nécessaire, onéreux, mais nécessaire. Par contre, encore une fois, on nous demandera de travailler fort, de trouver de fameuses solutions novatrices pour assurer des solutions pérennes, avec quelques petites cennes...

Nos instances doivent exiger d'avoir les moyens (financiers et en ressources humaines) pour travailler avec la communauté, à sensibiliser, informer, défaire la stigmatisation de part et d'autre, à remettre le nous au centre, à rapprocher les différences qui sont souvent moins différentes qu'on le pensait au départ. Nos instances ne demandent qu'à redevenir des chercheurs de solutions qui impliquent aussi les personnes premières concernées. Mais pas à n'importe quel prix.

Il a été observé depuis quelque temps par les jeunes adultes fréquentant les ressources un resserrement des critères d'admission. Alors que la visée est de varier l'offre de service et de s'adapter aux besoins, on en arrive à voir l'effet contraire, car faute de moyens et de personnel, la souplesse tant désirée en prend un coup. Ce sont alors les plus vulnérables des vulnérables qui se voient exclus : personnes ayant de gros problèmes de consommation, personnes neuro-atypiques, personnes vivant avec des enjeux de santé mentale, ayant des enfants ou des animaux de soutien. Toutes ces réalités amènent certaines personnes à s'auto-exclure ou encore à modifier leur vérité (par survie) afin d'avoir accès à des services qui au final, ne répondront pas à leurs besoins. Alors qu'on aimerait voir les ressources s'adapter aux besoins des personnes, ce sont trop souvent les humains qui doivent entrer dans le moule.

Piste d'action discutons d'engagement avec la communauté et de communications transparentes

Avant de discuter d'engager une communauté, il faut quand même voir à l'impliquer et à la consulter. En effet, ce qu'on observe dans nos sociétés, ce sont des gens qui vivent côté à côté sans jamais vraiment se croiser. L'idée première serait donc d'inviter les uns à la rencontre des autres, en réinvestissant des espaces communautaires. L'idée de réinstaurer à nos centres communautaires leur vocation première et leur essence. Pour nous, la définition d'une communauté revient à faire partie d'un groupe social qui unit ses forces. Ces forces brutes sont un moteur de changement et d'innovation qui doit se mettre en marche pour travailler les enjeux de la collectivité et tendre vers un mieux-être pour tous. La communauté tend vers la justice sociale, pour tous, c'est sa base même.

Dans notre communauté, nous aimerions pouvoir mettre en lien différents acteurs autour d'une table, d'activités où la voix des personnes, peu importe d'où elles vivent, ait la même valeur. Ces espaces ne seraient ni partisans, ni exclusifs à certaines personnes. Leur usage serait dédié à la rencontre de l'autre, tout simplement. Peut-être les élus pourraient-ils même aller écouter, prendre le pouls des solutions de tous? Et qui sait si de ces lieux n'émergeraient pas un vrai comité, un vrai engagement reliant les différents membres d'une communauté? La création d'une Guilde des Bums**, qui pourrait conseiller et orienter les arrondissements et la ville centre sur de vraies solutions concrètes?

Cette manière de faire permettrait aussi aux preneurs de décision d'abolir une bureaucratie lourde, une distance entre eux et les personnes premières concernées et de s'impliquer directement auprès des citoyens. Ainsi, il y aurait élimination des trop nombreux canaux de communication dans les organes de la ville et peut-être, une meilleure transparence dans les communications. Quoi qu'une meilleure transparence, c'est souvent aussi une question de volonté!

Piste d'action de la gestion de l'espace autour des ressources en itinérance

Il semblerait que la cohabitation qui vous tient tant à cœur soit plus difficile dans les lieux entourant les refuges et ressources pour les personnes de la rue. Mais avant de travailler cet enjeu, nous vous proposons d'aller à la racine du problème. Les ressources en itinérance débordent et

plusieurs personnes qui gravitent autour n'arrivent pas à avoir une place le soir venu ou encore cette place ne leur convient pas. Les personnes qui voient ainsi leurs conditions de vie déjà trop précaires se détériorer encore... vont de moins en moins bien. En augmentant le niveau de détresse et en diminuant la réponse à cette détresse, la cohabitation avec des personnes trop souffrantes est difficile. Élémentaire mon cher Watson, comme nous dirait Sherlock Holmes.

Avant donc de discuter de cohabitation sociale, nous souhaitons discuter de prévention de l'itinérance, car la prévention a toujours pu... prévenir les problématiques! Mais on dirait que les instances publiques ont tendance à oublier cette réalité.

Nous recommandons donc à la ville de s'attaquer de front à la crise du logement : créer des logements sociaux ou à prix (vraiment) abordables dans tous les quartiers de Montréal, pour éviter la ghettoïsation. Nous tablons aussi sur la nécessité pour les jeunes d'avoir accès à des logements transitoires et supervisés dans certains cas pour leur assurer une chance à tous de pouvoir bien consolider les apprentissages à la vie adulte ou leurs études. Nous souhaitons aussi que tous les étudiants à temps complet de 17 ans et plus qui ne sont plus au domicile familial aient accès à une chambre ou un studio à prix modique pour leur permettre de se réaliser aussi.

Selon notre expertise, la prévention en itinérance a plusieurs facettes et nous ne pouvons pas passer à côté du logement oui, mais d'un accès à la formation facilité par la réduction des barrières administratives, d'un accès à un revenu DÉCENT, de services d'accompagnement et de traitement adaptés ainsi que personnalisés en toxicomanie, en santé mentale. Tant de pistes de solutions oubliées qui viennent cristalliser la condition des personnes plus marginalisées.

Travailler sur la stigmatisation reste selon nous, une question d'éducation. En effet, avant de juger, il faut comprendre. L'itinérance n'implique pas nécessairement la toxicomanie ou la santé mentale. Il faut donc départager les réalités, les expliquer et surtout, comprendre que ce sont des réalités complexes que l'on ne peut réduire aux seuls préjugés. Derrière ces personnes qui vivent avec cette souffrance quotidienne se trouvent un père, une sœur, un ami. En comprenant bien ce que les personnes sont à même d'affronter, les programmes offerts pour soutenir les personnes seront aussi mieux adaptés.

Ensuite, oui, nous sommes prêts à discuter de dignité humaine. Depuis des années, les personnes vivant en habitation décrivent l'occupation publique des personnes en situation d'itinérance. Non, ça n'est pas agréable de voir une personne uriner en public ou déféquer. Mais à l'inverse, où peut-on aller aux toilettes sans déranger si notre salle de bain est l'espace extérieur? Est-ce que la ville serait finalement prête à s'engager à installer des toilettes accessibles et des douches pour tous? Est-ce que la ville pourrait s'engager à un peu de dignité pour ses citoyens? Car oui, ces solutions à long terme sont une solution à la cohabitation, tout comme l'enlèvement des ordures dans les campements improvisés qui demandent une certaine souplesse, soit, mais qui aiderait grandement à ce que les irritants majeurs s'apaisent.

De plus, si les ressources étaient adéquatement financées elles auraient premièrement assez de places pour que les gens ne dorment pas tout autour et deuxièmement, elles pourraient dégager du personnel qualifié pour arrimer les situations plus irritantes à des solutions concrètes. Car engager des agents de sécurité comme l'ont fait certains arrondissements, ça ne fait pas partie de ce que nous appelons une solution. Point.

De plus, lorsque nous discutons de ressources, d'emplacements et de logements, il nous vient à l'esprit que la ville est propriétaire d'une multitude de terrains ou de bâtiments vides. Les donner à des organismes communautaires pour qu'ils puissent y offrir des services : campements organisés, micromaisons, lieux de rassemblements citoyens, construction de logements sociaux adaptés aux clientèles plus marginalisées ou étudiantes pousserait clairement la solution aux problèmes de cohabitation à un autre niveau. Et surtout, augmenterait la dignité humaine en flèche.

Une autre piste de solution concrète si l'on veut favoriser la mixité des logements (dont les options d'habitation plus abordables) serait de donner un pouvoir aux arrondissements de retenir les permis pour les constructeurs qui ne respectent pas les quotas. C'est trop facile de payer l'amende quand on n'a pas construit le nombre de logement à prix modique promis... Alors que si le permis de construire était suspendu pour trois mois, six mois, la réflexion serait autre. De plus, les arrondissements pourraient favoriser les constructeurs qui sont déjà enracinés dans une certaine communauté et qui connaissent bien l'écosystème dans lequel ils sont enracinés. Ainsi,

ils seraient plus enclins à favoriser des décisions éclairées qui respecteraient les citoyens dans leur diversité.

Piste d'action du suivi régulier et de l'évaluation des impacts

Comme nul n'est contre la vertu, il est évident qu'un suivi régulier des mesures adoptées et des impacts est nécessaire. Nous tenons par contre à souligner à votre attention que ces évaluations d'impacts devraient toujours inclure un comité impartial et incluant les multiples acteurs qui travaillent de concert : les citoyens vivants entre les murs, ceux habitant à l'extérieur, les organismes communautaires, la sécurité publique et les élus. C'est en impliquant TOUTES les personnes concernées dans la réflexion, la prise de décision, la priorisation des solutions, la prévention et l'évaluation des actions menées que nous arriverons à hausser de manière significative la qualité de vie et la dignité de tous.

Car pour nous, peu importe leur lieu d'habitation, il n'existera jamais de citoyen de seconde zone.

Pssstttt. C'est quoi la Guilde des Bums? C'est un lieu de parole et d'appartenance qui devrait être créé pour que les personnes premières concernées puissent faire valoir leur expertise et conseiller les élus. Car on paye toujours les experts issus des universités, des grandes entreprises qui ont développé leur savoir. Mais le savoir théorique, autant que le savoir pratique, a une valeur inestimable. Il doit être partagé et pris en compte dans les décisions. Trop souvent, on oublie de rémunérer TOUS les participants. La Guilde des Bums se veut un lieu de consultation pour tous, où on pourra payer des experts qui vivent les problèmes de cohabitation et qui souhaitent partager leurs solutions visant un mieux vivre ensemble dans leur société. La Guilde des Bums, c'est un beau moyen de favoriser la dignité humaine et de valoriser des gens qu'on oublie souvent d'écouter.

Personnes ayant participé à la création collective du mémoire

Barbara Jellé

JL

Desmarais

miaroussy

Mana Villmont

Nicolas Leclair

Michaël Lévesque

Marie-Noëlle Perron T.S.

Jessica Pim

Dany-Daniel Manis

Émilie Boulanger

Isabelle Fournier